

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, sur convocation adressée le 23 juin, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 20h30, à la salle des fêtes d'Illiers-Combray, sous la présidence de Philippe SCHMIT

Présents : Olivier BARIETY, John BILLARD, Eric BRULE, Hervé BUISSON, Vincent CARNIS, Jérôme CHABOCHE, Nathalie CORDERY, Olivier DANIEL, Bertrand DE LACHEISSERIE, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS-REIS-CABARET, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, Catherine FOURBET, Catherine GALAND, Sylvie GAREL, Didier GAUTIER, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Sylvianne HUVET, Jean-Luc JULIEN, Martial LOCHON, Patrick MARTIN, Caroline MARTINEZ (suppléante d'Olivier GOGUE), Jocelyne MENAGER, Laurent MENARD (suppléant de Cyril LUCAS), Alexandra MERCIER, Philippe MORELLE, Josette MOUTON, Françoise NIOCHE-SEIGNEURET, Richard PEPIN, Carla PEREIRA, Sébastien POINTEAU, Sylvia POUPIN, Sylvia PRE, Lydie RENONCET, Marcel RIQUE, Bruno SAILLANT, Philippe SCHMIT, Laurent TAILLAND, Bruno TARANNE, Sylvie ZWIEBEL.

Pouvoirs : de Bertrand CHAPPARD à Olivier BARIETY, Laure DE LA RAUDIERE à Philippe SCHMIT, Ingrid HEURTAULT à Martial LOCHON, Sylvie JEANNE à Jean-Luc GOIRAND, Jérôme MEUNIER à Lydie RENONCET, Aurélie ROZIER à Michelle ELLEAUME

Absents excusés : Philippe FORGE, David GALLOU, Antony GODE

Absent : Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 56

Secrétaire de séance : Olivier BARIETY

Nombre de conseillers présents : 46

Nombre de conseillers votants : 52

DELIBERATION N°2026-142 CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE (CATEGORIE C) A TEMPS NON COMPLET

Il est proposé la création d'1 poste d'Adjoint Technique (tout grade) de catégorie C à temps non complet, 35%, au sein du Service Transport de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, pour assurer les fonctions de chauffeur de car, mini-bus, transport scolaire et sorties scolaires.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer 1 poste permanent d'Adjoint Technique (tout grade), catégorie C, au sein du service Transport de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, à temps non complet, 35%, pour assurer les fonctions de chauffeur de car, mini-bus, scolaire.
- **DIT** que cet emploi pourra éventuellement être pourvu par un contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984
- **D'ADOPTER** la modification du tableau des emplois ainsi proposée et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé ou recruté et aux charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au Budget au chapitre et article prévus à cet effet

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance
Olivier BARIETY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20260629-DELIB2026-142-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026
Publication : 09/07/2026